

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTÉ

DU JEUDI 5 novembre 2020

**PRÉSENTS : M. AMMOR- Mme AUGÉ-GOUILLOU - M. BARRANGER - Mme DALLET-CHOISY - Mme DARDAUD – Mme DE FARIA – Mme DEGUINE - Mme DEMOUSSIS - M. DENUET - M. DEVOGELE – Mme GEORGELIN - Mme GROBOIS- Mme GUIVARC'H - M. LABROCHE - M. LACOSTE - Mme LECUREUIL -M. LEMAN - M. LISOVYI - M. MALRIEU - M. MESSAI - M. MOURIER - M. MOYER -Mme NUNES - Mme PEREIRA-NUNES - Mme PETIT - M. PETRIGNET -M. PUJOL - M. RAVEAU -Mme SUPPO - M. THIBONNET –M. VANNIER- Mme VUILLET**

**INVITÉS : M.CARCENAC - Mme DERAIS – Mme DELARUE – M. GASNIER -Mme GEORGELIN -Mme GOUISSEM – Mme MONTIGNY - Mme PEROL - Mme VUILLET –**

**EXCUSÉS : -M. FREMON- M.RAVEAU – M.DENUET- Mme SCHALLER -M. BARBARIN-COSTES**

Sandrine Dallet Choisy annonce que les élections des représentants des usagers au Conseil de la Faculté, prévues initialement les 23 et 24 novembre 2020, sont reportées à une date ultérieure. Le mandat des élus a été prolongé jusqu'en février 2021.

Elle confirme que l'élection du nouveau doyen aura lieu lors du Conseil de Faculté du 17 décembre 2020, aux vues des résultats de l'élection du Président de l'Université. A l'unanimité, il est voté que ce Conseil de Faculté se tiendra le matin.

Puis elle fait un rapide compte rendu du CFVU qui s'est tenu le 4 novembre :

- Il faut être bienveillant avec les étudiants absents –à l'exception des LAS- dès lors qu'ils présentent un justificatif d'absence justifiée ou injustifiée
- Les examens (ET et CC) doivent se faire de préférence en présentiel mais l'option en distanciel est possible si l'enseignant le souhaite. Dans les deux cas les modalités de contrôle (dates, horaires et conditions) doivent être transmises rapidement pour que les étudiants soient informés au minimum 15 jours avant.
- Le décalage du calendrier des examens les 2 premières semaines de janvier est envisageable selon l'évolution des directives gouvernementales relatives au Covid-19

### 1) Budget 2021

Sylvie Perol donne sur le budget 2021 les éléments suivants :

-Dotation prévue :	480 000.00€
-Recettes prévues :	30 000.00€
-Demande de crédits d'investissement :	100 000.00€
<b>Budget Total :</b>	<b>610 000.00€</b>

-Dépenses Service Général : 125 233.00€  
(dont 80 000.00€ en dépenses de personnel hors heures complémentaires)

-Réserve sur dotation et recettes estimées (Provisions maintenance pour matériel scientifique) : 10 000.00€



-Investissements :	170 000.00€
-Participation aux formations en apprentissage :	21 975.00€
<b>Reste à répartir entre les Départements de l'UFR :</b>	<b>282 792.00€</b>

Il y a donc reconduction du budget 2020 diminué de l'arbitrage de 10% (arbitrage concernant exclusivement le budget de fonctionnement) effectué par l'Université en début d'année.

La répartition se fait comme suit :

Anglais	3 206.00€
Chimie	30 334.00€
Informatique	20 918.00€
Mathématique	11 493.00€
Physique	24 267.00€
Biologie A. & V.	49 033.00€
Biochimie	25 716.00€
Microbiologie	13 412.00€
Agro Sciences	15 902.00€
Physiologie A.	11 409.00€
Physiologie V.	21 311.00€
Géo Sciences	40 887.00€
Neuro Sciences	14 964.00€

Sylvie Perol explique que la différence entre le budget 2020 (212 000.00€) et le budget 2021 (172 000.00€) est dû à la prise en charge par la DSI d'investissements en matériel informatique à hauteur de 40 000.00€.

De même les travaux seront désormais pris en charge par les services Centraux dans le cadre du budget immobilier.

Il nous est demandé de penser aux dépenses de façon pluriannuelle.

Florent Malrieu fait remarquer que 2020 est une année compliquée et exceptionnelle et qu'il est difficile d'anticiper les dépenses.

Sandrine Dallet Choisy rappelle que l'université a des fonds de réserves pour faire face à ce type d'événements. Par ailleurs, il sera toujours possible d'ajuster les besoins lors de l'élaboration du budget rectificatif (Juin 2021) si les besoins des différents départements augmentaient.

De plus, même si les budgets des Départements d'anglais, d'informatique, de mathématiques, de physique et d'agro-sciences ont été diminués de 20% supplémentaires (aux vues de l'exécution budgétaire), il existe une vraie solidarité entre départements.

A ce jour, la date limite de bons de commandes est arrêtée au 27 novembre 2020.

D'autre part, il est à noter que la ligne budgétaire « Taxe d'apprentissage » a beaucoup souffert de la conjoncture actuelle. En effet, elle n'apparaît pas au budget car encore inconnue lors de son élaboration en juillet 2020. Sylvie Perol ajoute que le budget apprentissage qui n'est pas une dotation globale du CFA (1 ligne par formation) sera finalisé en début d'année 2021. Pour les entreprises qui souhaiteraient attribuer la taxe d'apprentissage à un département en particulier, il sera nécessaire de produire une attestation écrite.



Le département de mathématiques souhaiterait acheter sur ces fonds propres des nouvelles tablettes. Il faut pour que cela puisse se faire, que Karine Vuillet, Responsable informatique du site, atteste que les premières tablettes achetées ne remplissent pas les fonctions attendues par les utilisateurs ou ne donnent pas satisfaction. Les nouvelles tablettes doivent rentrer dans le groupe de marchandises enregistré par le Service Achat/Marché.

Le budget est voté et adopté

## 2) Questions diverses

### Conventions de stages :

Les signatures électroniques pour les conventions de stages sont autorisées. Concernant le télétravail dans les entreprises d'accueil, pour les stages en cours doit être fait un avenant à la convention ; pour les stages à venir doit être faite une annexe à la convention.

Virginie Delarue précise que toutes les réponses aux questions sur les conditions d'accueil des stagiaires (et autres questions) liées à la pandémie sont sur la page Covid-19 de l'ENT.

### Budget participatif étudiant :

Fadila Gouissem annonce les projets étudiants retenus au budget :

- Bornes électriques au bâtiment F (1400.00€)
- Micro-ondes et tables au bâtiment F
- Stations de recharge pour ordinateurs (casiers sécurisés)
- Achat de matériel d'expositions (cimaises)
- Boites à mégots

**Prochain conseil de Faculté le jeudi 17 décembre 2020**

**Le 12 novembre 2020**



**Le Doyen,**

**Sandrine DALLET-CHOISY**